

<b>contenu du message</b>	
<b>à</b>	daniel.muselli@ac-reims.fr
<b>cc</b>	a.lerat@feti-avocats.fr ; ce.recteur@ac-reims.fr ; olivier.brandouy@ac-reims.fr ; ce.drh@ac-reims.fr ; cyrille.bourgery@ac-reims.fr ; ce.sg@ac-reims.fr ; sandrine.connan@ac-reims.fr ; thierry.perin@ac-reims.fr ; benoit.roger@ac-reims.fr ; nathalie.faucon@ac-reims.fr ; thierry.dupont@ac-reims.fr ; acces-aux-documents@ac-reims.fr ; renaud.rouffignac@ac-reims.fr ; jean-luc.evrard@ac-reims.fr ; dominique.barraud@ac-reims.fr ; julien.duruisseau@ac-reims.fr ; karine.fuselier@ac-reims.fr ; vincent.soetemont@education.gouv.fr ; florence.dubo@education.gouv.fr ; marc.estoumet@aducation.gouv.fr ; natacha.chicot@education.gouv.fr ; sec.daj@education.gouv.fr ; daj.cada@education.gouv.fr ; stephanie.frain@education.gouv.fr ; anne.redondo@education.gouv.fr ; guillaume.lefebvre@education.gouv.fr
<b>date</b>	02/06/21 15:48
<b>objet</b>	<b>Nouvelle manipulation frauduleuse de mon dossier administratif par un personnel de la DRH du rectorat de Reims</b>
<b>pièce(s) jointe(s)</b>	2 fichier(s) 2021-2 juin...pdf (145.48 ko) , Documents a...pdf (123.38 ko)

De Jocelyne Chassard

Fonctionnaire d'État intègre depuis 29 ans et 9 mois,

Professeure certifiée en Documentation,

Citoyenne de la République française en lutte pour ses droits et

Lanceuse d'alerte contre le harcèlement moral, vertical ET horizontal, utilisé pour bâillonner et placarder les enseignant/es qui dénoncent la destruction du service public de l'enseignement,

à Daniel Muselli, chef du service juridique du rectorat de Reims.

Monsieur,

Vous étiez hier matin, mardi 1er juin 2021, dans la salle d'audience de la cour d'appel administrative de Nancy, qui examinait sept recours en excès de pouvoir et de plein contentieux que j'ai déposés contre des décisions prises contre moi (ou initiées) en 2016 et 2017 par l'ex-rectrice de l'académie de Reims Hélène Insel, sur les conseils malavisés de l'ex-directrice des ressources humaines Delphine Viot-Legouda.

Je ne doute pas que votre intérêt était d'écouter les conclusions de la rapporteure publique qui a parfaitement « rapporté » la version de l'administration depuis 2016 dans mes dossiers.

Pour que votre information soit complète, je vous communique le courrier que j'ai adressé ce matin au président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, où sont encore en instance quatre recours en excès de pouvoir, un recours de plein contentieux et un référé conservatoire déposé le 27 mai 2021.

Au sujet de cette dernière requête, comme je vous l'ai annoncé hier alors que vous quittez le bâtiment de la cour d'appel, ne doutez pas que je parviendrai dans quelques jours à consulter mon dossier individuel de fonctionnaire d'État, actuellement géré par Jérôme Jourdain, sous la responsabilité de Cyrille Bourgery.

Je constaterai alors que, à la page cotée V-737, qui fait partie d'un courriel que j'ai adressé le 21 octobre 2016 à l'ex-rectrice H. Insel, ont été agrafés – *postérieurement* à ma dernière consultation le 13 février 2019 et au dernier constat d'huissier établi le 13 mars 2019 à partir des 1166 photocopies expédiées le 28 février 2019 par C. Bourgery – deux rapports rédigés le 26 juin 2013 et le 16 octobre 2013 par Thierry Vuibert, alors

principal du collège Albert-Camus à Dreux (28100).

Le caractère frauduleux, donc illégal et délictuel, vient de ce que ces deux rapports datés de 2013 – quatre pages qui à l'époque avaient été soustraits à ma connaissance et ne m'ont été remis en main propre que le 7 novembre 2013 par la sucssrice de T. Vuibert, Nathalie Gautier – ne figuraient pas dans mon dossier administratif lorsque je l'ai consulté pour la première fois le mercredi 13 juillet 2016, ni pour la dernière fois le 19 février 2019, ni le 13 mars 2019 lorsque l'huissière Me Larcher a ouvert le colis postal expédié le 28 février 2019 par C. Bourgery et contenant 1166 photocopies des pièces de mon dossier, de la V-701 à la V-1866.

Le tribunal administratif (ainsi que mon avocate) a reçu, parmi les pièces annexes de mon mémoire, des photographies des pièces V-734 à V-738 qui composent mon courriel du 21 octobre 2016.

Il dispose également (ainsi que mon avocate) de la liste complète des pièces de mon dossier à la date du 28 février 2019 : en effet, lors de toutes mes consultations et après avoir reçu le colis postal de C. Bourgery, j'ai établi cette liste avec la cote, la nature et la date de toutes les pièces. *Au 28 février 2019, aucun document n'était agrafé à la page cotée V-737.*

Aussi, je m'interroge sur la capacité de Sandrine Connan, actuellement secrétaire générale du rectorat de l'académie de Reims, à expliquer au tribunal comment elle a pu constater dans mon dossier que, à la page cotée V-737 et datée du 21 octobre 2016, étaient agrafés les deux rapports de T. Vuibert datés des 26 juin et 16 octobre 2013.

Car c'est bien ce qu'elle a écrit à la page 4 de son mémoire en défense du 6 juillet 2020, dans le recours n°20NC00455 instruit par la cour d'appel de Nancy.

Recevez, Monsieur, les salutations civiques d'une citoyenne de la République française qui parviendra, malgré les embûches et des périodes d'épuisement, à faire éclater la vérité sur les agissements de harcèlement moral de deux chefs d'établissement (à Grandpré dans les Ardennes et à Suippes dans la Marne) et de plusieurs responsables du rectorat de Reims qui les ont protégés.

P.S. : ci-jointe la liste des 10 documents administratifs auxquels j'ai un droit constitutionnellement garanti d'avoir accès et que le nouveau recteur Olivier Brandouy persiste à me refuser, violant ainsi éhontément la loi de **"FLORENCE DUBO"** <florence.dubo@education.gouv.fr>

à ~~"jac62@orange.fr"~~ <jac62@orange.fr>

date 02/06/21 15:52

objet Lu : Nouvelle manipulation frauduleuse de mon dossier administratif par un personnel de la DRH du rectorat de Reims

Votre message À : FLORENCE DUBO

Sujet : Nouvelle manipulation frauduleuse de mon dossier administratif par un personnel de la DRH du rectorat de Reims

Envoyé : mercredi 2 juin 2021 15:48:56 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

a été lu le mercredi 2 juin 2021 15:51:16 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris.

Florence DUBO était à l'époque cheffe de service à la DGRH du ministère de l'Éducation nationale adjointe au directeur général des ressources humaines Vincent SOETEMONT